

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1999)
Heft: 126

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants

INITIATIVES

L'initiative *Une Politique de sécurité crédible pour une Suisse sans armée* lancée par le GSsA (Groupe pour une Suisse sans armée) a formellement abouti avec 110 927 signatures valables.

La Solidarité crée la sécurité : pour un service civil volontaire pour la paix également lancée par le GSsA a abouti avec 110 118 signatures.

L'initiative *Pour une Offre appropriée en matière de formation professionnelle* initiée par l'USS et les organisations de jeunesse a recueilli 113 000 signatures.

L'initiative *Pour la Prolongation du moratoire dans la construction des centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire* a abouti avec 119 828 signatures valables.

Le Conseil des États a recommandé le rejet de l'initiative de Denner *Pour une Démocratie directe plus rapide*. Le délai d'un an pour soumettre les initiatives au peuple empêcherait un traitement satisfaisant par les autorités.

L'initiative *Pour l'Adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations unies* peine à réunir les signatures. Seules 55 000 signatures ont été récoltées, dont 6 000 en Suisse romande. Le délai échoit le 8 mars 2000.

Bilatérales : L'UDC et L'ASIN renoncent à lancer un référendum et c'est également le cas de l'ASTAG (Association suisse des transports routiers). Seuls les Démocrates suisses et la LEGA restent en lice.

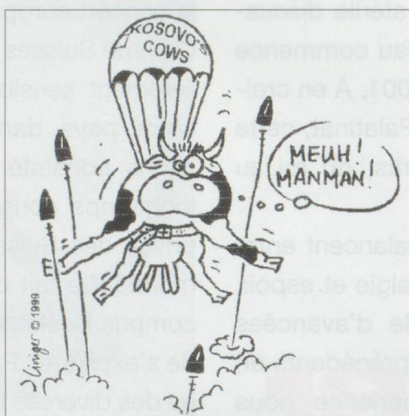
AGRICULTURE

Demandes d'AOC : deux fromages, l'étivaz et le gruyère qui, lui, englobera les cantons romands francophones et les fromageries alémaniques produisant cette pâte dure, l'eau-de-vie de poire du Valais, et le Rheinthal Ribel (une sorte de maïs), revendiquent une appellation d'origine contrôlée AOC. La viande séchée des Grisons, elle, souhaite être enregistrée comme une indication géographique protégée.

200 tonnes de chanvre consommables ont été produites en Suisse en 1999. Ces cultures rapportent

600 millions de francs par an. Les cultivateurs, négociants et détaillants de chanvre profitent de l'étonnant vide juridique suisse qui prohibe la consommation de cannabis comme stupéfiant, mais n'en interdit pas la culture. Ce n'est pas le cas partout. La police zürchoise maintient la pression contre ces commerces qui surfent sur la loi. Elle a fait fermer ces derniers mois plusieurs magasins et certains sites de production particulièrement prospères.

Maïs transgénique. Les analyses effectuées par 5 laboratoires cantonaux sur 93 produits alimentaires n'ont permis de découvrir aucune espèce de maïs transgénique non autorisé en Suisse. Deux sortes seulement sont autorisées dans le pays.



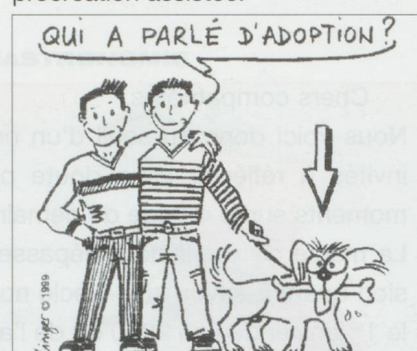
L'opération « Vaches pour le Kosovo » arrive à son terme : les 497 bovins prévus ont été livrés. C'est la première fois depuis 1996 que la Suisse réexporte des vaches vivantes à l'étranger.

ARMÉE

Obligation de servir. Adolf Ogi a présenté une conception plus détaillée. Les Suisses devraient pouvoir choisir où faire leur service obligatoire : ordre et sécurité (en appui à la police) ; sauvetage et lutte contre le feu ; fonctionnement des infrastructures techniques ; assistance des sans-abri et protection des biens culturels ; santé publique et premiers secours. Les abris de la PCi ne seront pas fermés, on réduira les surcapacités. Les effectifs de la PCi seront fortement réduits et un abaissement de la limite d'âge est certain.

JUSTICE ET POLICE

Par 105 voix contre 46, Le Conseil national a décidé de donner suite à l'initiative parlementaire de Jean-Michel Gros, libéral, GE. La Chambre va instituer une commission qui élaborera un projet de loi détaillé pour l'enregistrement du partenariat homosexuel. La consultation, lancée en juin par Ruth Metzler, court jusqu'à la fin de l'année. Le projet rejette toute possibilité d'adoption ou de procréation assistée.



Le National a accepté la nouvelle loi sur le petit crédit par 52 voix contre 31 et 40 abstentions. L'intérêt ne doit pas dépasser 15 % ; le délai d'amortissement est limité à 36 mois ; les mesures de protection prévues ne vaudront que pour les crédits à la consommation supérieurs à 500 francs et inférieurs à 80 000 francs.



La corruption des fonctionnaires suisses et étrangers doit être mieux combattue. Le National a accepté à une large majorité de réviser le code pénal afin de punir jusqu'à cinq ans de réclusion ce type de délit. Par 143 voix contre une, le National a décidé de supprimer la possibilité de déduire les pots-de-vin dans les déclarations fiscales.

de l'actualité suisse

TRIBUNAL FÉDÉRAL

De nouveaux comptes ont été découverts dans le cadre de l'enquête ouverte à Genève sur les affaires de corruption avec la Russie. Une dizaine sont bloqués. Le juge Laurent Kasper-Ansermet va délivrer des commissions rogatoires dans l'affaire Bank of New York. La Suisse et la Russie vont poursuivre leur collaboration.



Le Tribunal fédéral ne pourra pas jouer le rôle de Cour constitutionnelle. Pour éviter de faire capoter la réforme de la Justice, le Conseil des États s'est rallié au National. Le peuple se prononcera sur la révision de la Constitution le 12 mars 2000.

DIVERS

Monnaie. Le Guillaume Tell, le Gottfried Keller et le Général Dufour, billets datant de 1914 et des années cinquante se retrouveront sans valeur le 1^{er} mai 2000. Ce jour-là, il y aura 20 ans que la BNS les a rappelés. Actuellement, 250 millions de francs manquent à l'appel. La contre-valeur des billets manquants au 1/05/2000 sera versée au Fonds suisse de secours pour les dommages causés par des forces naturelles.

Personnel de la Confédération. Dès 2001, les 105 000 fonctionnaires fédéraux devraient devenir des employés. Le National a accepté par 58 voix contre 21 et 40 abstentions la nouvelle loi sur le personnel fédéral. La nomination pour une période de 4 ans sera abolie ; les rapports de travail seront rési-

liables en tout temps, mais sous des conditions très précises. L'employeur pourra évoquer l'argument économique. En règle générale, le droit de grève sera garanti.

Franz Steinegger, président du Parti radical, sera le représentant de la Confédération au Comité directeur d'Expo 02. Il aura pour partenaires deux représentants de l'économie proposés par le Vorort : Alois Sonnenmoser, directeur général d'ABB Suisse et Ricardo Gullotti, ancien président du groupe Kuoni. Le CD comprend deux représentants des cantons-hôtes : l'ancien conseiller d'État socialiste neuchâtelois Pierre Dubois et l'ancien conseiller d'État bernois Peter Schmid.

FONDS EN DÉSHÉRENCE

200 000 demandes d'indemnisation sont parvenues au bureau chargé de la répartition des 1,25 milliard de dollars. Moins de 100 survivants de l'Holocauste ou héritiers de victimes ont refusé l'accord conclu avec les banques suisses sur les fonds en déshérence. Parallèlement, la Commission Volker va présenter au juge Korman son rapport sur les comptes recherchés dans les banques suisses. La liste pourrait comporter 48 000 noms. Il est possible que quelques noms de la Commission Volker recoupent ceux qui ont répondu au questionnaire pour une indemnisation.

La compagnie d'assurance Allianz a décidé d'autoriser la Commission Eagleburger à accéder à ses archives. La commission pourra ainsi établir une liste des titulaires juifs assurés auprès d'Allianz pendant la Seconde guerre mondiale.

ÉCONOMIE

Les exportations horlogères ont connu un regain de dynamisme en août. Elles se sont élevées à 540 millions de francs, soit une hausse de 8 % par rapport au même mois de 1998.

Le groupe français LVMH rachète Ebel pour 300 millions de francs. Sulzer se sépare de Sulzer Hydro, qui est repris par le groupe autrichien VA

Technologies avec les 420 employés en Suisse de la firme de Winterthur. Sulzer Industries va supprimer 880 emplois en Suisse. La sanction pourrait frapper 450 à 700 collaborateurs. Le club des millionnaires s'agrandit. Au 1^{er} janvier 1997, la Suisse en comptait 117 243 contre 72 822 six ans plus tôt. Par contre, alors que 4 % des personnes détenaient la moitié des grosses fortunes en 1991, elles n'étaient plus que 3 % en 1997. 1,19 million de contribuables n'ont pas de fortune. Les plus grosses fortunes sont recensées en Suisse centrale avec Zoug en tête. Les cantons les plus pauvres sont le Valais, le Jura et Neuchâtel.

STATISTIQUES

Les 67 auberges de jeunesse suisses ont accru leur chiffre d'affaires de 3,7 %, ce qui représente 12,05 millions de francs au 1^{er} semestre 99. Il y a eu 383 324 nuitées.

Le chômage a continué de régresser en septembre. Le taux est de 2,3 % contre 2,4 % en août. Le nombre des demandeurs d'emploi est de 153 279 personnes. La précarité de l'emploi demeure cependant d'actualité.

Par rapport à l'an passé, le nombre d'actifs occupés a progressé de 0,8 %, soit 3,862 millions de personnes au 2^e trimestre 99. La proportion de la population qui travaille à temps partiel est de 54,7 % chez les femmes en 99, contre 49,1 % en 1991; elle est de 9,5 % chez les hommes en 99 contre 7,8 % en 91. Le nombre d'étrangers résidents permanents en Suisse est en légère augmentation. À la fin août, ils représentaient 19,2 % de la population.

Corruption. Selon Transparency international (TI), la Suisse occupe le 9^e rang des pays les moins corrompus. Le Danemark est le pays le plus intègre et le Cameroun est perçu comme le plus corrompu.

NB. Tous les francs cités sont des francs suisses.

Henriette Nicolet